VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 22 MARS 1900,

—LA—

Magnifique Propriete

CONNUE COMME LA PLANTATION

EVERGREEN

CONTENANT ENVIRON

1800 ARPENTS, AVEC LE bétail, les wagons, les ustensiles de fermage et sucrerie de première classe.

—UNE DES

PLANTATIONS SUCRIERES

LES PLUS SPLENDIDES, LES MIEUX EQUIPEES ET LES PLUS PRODUCTIVES DANS L'ETAT.

Sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessus de la ville de Plaquemine, paroisse Iberville,

ENTRE CES FAMEUX ENDROITS LES

Plantations St-Louis et Rebecca

—ET—

Ayant des facilités exceptionnelles pour le transport de ses produits

PAR EAU ET PAR RAIL

LE CHEMIN DE FER

TEXAS & PACIFIC

Courant au travers de la propriété.

—UNE DES PLUS—

GRANDES OCCASIONS

Qui se soit jamais offerte au public comme placement dans le plus

Productif des placements,

—ET LA—

Résidence substantielle en briques à deux étages.

Nos 627 et 629 RUE RACE,

Entre St-Thomas et Religieuse.

SUCCESSION DE MME ELIZABETH E. STONE, FEMME DE M. HENRY H. BAKER.

No 61,241.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, Nouvelle-Orléans Lne., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 février 1900 de l'Hon Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. La magnifique plantation sucrière Evergreen, située sur la rive droite du fleuve Mississippi, paroisse d'Iberville, Louisiane, ayant 18 1|4 arpents de face sur 80 arpents de profondeur, contenant 1835 arpents de superficie, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bétails, wagons, ustensils, sucrerie, écurie, etc., spécialement décrits comme suit:

(A) Une certaine Plantation étant et située dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du fleuve Mississipi à trois milles environ au-dessous du Bayou Plaquemine, mesurant 12 arpents de face au dit fleuve et 80 arpents ou à peu près de profondeur, borné au-dessus par les terres autrefois appartenant à Hynes & Craighead, et au-dessous par les terres autrefois appartenant à Paul Dupuy.

(B) Un certain morceau de terre, étant et situé dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du Mississipi, étant la moitié supérieure d'une plantation sucrière connue comme la Plantation Provan; la dite moitié supérieure mesurant six et un quart arpents en face du dit fleuve sur 80 arpents de profondeur, borné au dessus par les terres ci-dessus décrites et au dessous par l'autre moitié de la dite plantation Provan appartenant autrefois à Mme Thomas R Lawes.

(C) La moitié du suivant décrit morceau de terre étant et situé dans ladite paroisse d'Iberville, dans le fond de ladite plantation Provan, et désigné comme suit à savoir: les lots un, deux et trois de la section 99, territoire 9 de la rangée 12 Est contenant 114,85-100 acres; les lots deux, trois quatre et cinq de la section No 3 territoire 10 de la rangée 12 Est, contenant 401,24—100; faisant tous les dits lots 516 09—100 acres; la dite moitié des dits lots contenant conséquemment 258,44 1|2—100 acres avec l'exception d'un morceau de terre triangulaire se trouvant en arrière des terres premièrement ci-dessus décrites appartenant au défunt John P. R. Stone et la Plantation Craighead, et contenant 32 1|2 acres de superficies réclamés aussi par Craighead. Le total des terres a donné une étendue superficielle de 750 arpents, plus ou moins; lesdites terres comprenant toutes les terres acquises par le vendeur dudit défunt John P. R. Stone, de Mme Thomas R Lawes, le 14 août 1869, par acte passé pardevant Austin Hunt, alors un notaire dans ladite paroisse d'Iberville. Les améliorations comprenant une résidence en bois, élevée contenant galeries 6 chambres, cuisine, écurie et dépendances. La maison de l'économe, la forge, maison simple et double pour les travailleurs et la forge.

La sucrerie est une bâtisse en briques avec hangar à wagon contigu. Elle est équipée avec moulin complet à six rouleaux construits par le "Whitney Iron Works" en 1894; le moulin de façade 4 1|2 sur 28, l'arrière du moulin 4 1|2 sur 30. Il est du type bouilloire ouverte centrifuge, avec un moulin de six rouleaux, jet de vapeur ouverte, trois centrifuges Hepworth, une batterie de bouilloires Sterling et une batterie de brule bagasse de Burthe, le tout en bon état et prêts au service immédiatement.

2. Les effets meubles comprennent 65 mulets, 22 charrues à 2 mulets, 8 charrues à quatre mulets, 1 charrue de main gauche à quatre mulets, 1 lister, 4 charrues à deux mulets en avant, 2 charrues à quatre mulets en avant, 1 sous sol à deux mulets, 11 charrues à double pelle, 4 cultivateurs à double pression, 2 machines d'Avery lay-by attachement de cultivateur combiné, 3 bêches de souche, 2 bêches écolcheuses d'Avery, 2 herses à charnières à deux mulets, 42 herses à mulets, 1 carrelet à cane, 12 wagons à cane à quatre mulets, 3 wagons à cane à 4 mulets, 2 charrettes à bagasse, 10 dragues à ratissu, 2 rateaux peavine de Randolph, 1 rateau en acier pour foin, 1 machine mobile adrienne, 2 distributeurs de graines à coton, 1 semencteur d'engrais, 1 bouilloire portative de 10 chevaux, 6 bêches, 10 sarcloirs, 50 couteaux à canes, 26 tonneaux de farine de graines de coton, 1 douzaine de brouettes, 1 lot de maïs, 1 lot de foin, 1 lot de charbon, 1 lot d'outils de forgeron, 1 lot de harnais pour 60 mulets, 1 lot de tuyaux et pompe, d'après l'inventaire enregistré.

3. Sur l'extrémité supérieure est le magasin, une bâtisse en bois à un étage.

Deux cent quatre-vingts acres sont plantés et 125 acres en souches de première année et la terre est supérieurement desséchée. La propriété est dans une condition de première classe, montrant le soin qu'on en a pris et est maintenant susceptible de produire une grande récolte. Les récoltes produites en cet endroit sont notées dans tout l'Etat pour leurs qualité et grandeur. C'est une propriété qui se paiera elle-même en très peu d'années. Sa position est une des meilleures sur la côte, étant à environ deux milles au-dessous de la ville de Plaquemine avant le fleuve en face et le chemin de fer T. & P. le traversant, ainsi garantissant les meilleurs taux pour le transport de ses produits. Cela est précisément le genre de placement que veut le capitaliste qui désire de rapides et grands rapports. Il est rare qu'une telle propriété se trouve sur le marché, et son acquisition est seulement rendue possible par les opérations des lois de la nature aussi ceux qui ont des capitaux ne devraient pas tarder à faire un sage placement.

4. La résidence substantielle double à deux étages, en briques, Nos 627 et 629 rue Race, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St-Thomas et Religieuse, contenant 8 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1868, déposé en l'étude de O L Kernion, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien peuplé, commandant des locataires constants, en fait un placement sûr et productif. Elle est près des lignes de chars et autres avantages et à un ilet de ce beau parc public, la place Annonciation.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sont requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.

Pakerson et Tobin, avocats.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente Residence

A Deux Etages en Bois

ET

Vastes terrains d'ornement

No 2139 AVE. ESPLANADE,

Coin Nord-est de la rue Miro,

UN DES PLUS

BEAUX EMPLACEMENTS

De cette Superbe Avenue,

—ET DE—

Magnifique sites pour bâtir,

Sur les rues Miro et Kerlerec.

Succession de Mme Julia A. Chambers.

No 61,193—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—JEUDI le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King Juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1. L'excellente résidence en bois à deux étages, No 2139 avenue de l'Esplanade à l'encoignure nord-est de la rue Miro, dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Miro et Galvez. Elle est retirée de la banquette, sous une barrière en briques et en fer, et contenant galeries sur la façade, le côté et le fond, un vestibule de 10 pieds, escaliers sur la façade, salons doubles, salle à manger, deux offices, cuisine, deux chambres extra et escalier dans le fond au rez de chaussé, galeries sur la façade, le côté et dans le fond, vestibule, sept chambres à coucher, latrines et chambre à bain au premier étage. Les manteaux des cheminées dans les chambres principales sont en marbre. Les vastes terrains sont désignés par la lettre C, sur un devis d'arpentage par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 1er février 1900, d'après lequel ils mesurent 76 pieds, 4 lignes de face à l'avenue Esplanade, 105 pieds 7 pouces et 2 lignes en largeur sur la ligne du fond, 164 pieds de profondeur et de face à la rue Miro et 166 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Galvez. Les terrains sont couverts de lits de rosiers, pelouses et promenades. Une bonne résidence dans un aussi superbe voisinage que l'on puisse désirer.

2. Les deux beaux lots à bâtir, dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par la lettre B sur le devis sus-mentionné, par Grandjean, d'après lequel ils mesurent 52 pieds de face à la rue Miro, 52 pieds 9 pouces et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers l'avenue de l'Esplanade, et 114 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté. Joli site de résidence dans un voisinage désirable.

3. Le joli lot à bâtir situé dans le même district et ilet que les deux ci dessus décrites propriétés, désigné par la lettre A sur le devis sus-mentionné, par Grandjean, d'après lequel ledit lot mesure 22 pieds 7 lignes de face à la rue Kerlerec, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon site pour résidence ou placement.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Il sera requis de l'acquéreur dix pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEURS ET SPECULATEURS, ATTENTION!

Une Rare Occasion d'Acquérir

Les fameux terrains de plaisir et endroit de pique-nique, connus comme le

"PARC LOEPERS,"

Comprenant un ilet entier sur la ligne du Chemin de Fer du FORT ESPAGNOL, et à seulement deux ilets de la rue du CANAL.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61055—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé en l'affaire ci-dessus intitulée, le 16 janvier 1900, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, part et intérêt du défunt, Adolphe C. Loeper, étant la moitié indivise (1|2) de, dans et à la suivante propriété, à savoir:

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages à cela appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre et mesurant 3|4 pieds 4 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Conti et Bienville; 300 pieds 9 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre. Les améliorations sur le dit ilet comprennent un magasin et résidence contenant 6 splendides chambres et pavillon de danse, etc.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, représentés par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété. Ensemble avec toutes les clauses de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 0|0 en faveur de l'avocat qui pourrait être employé en cas de procédures judiciaires, le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets hypothécaires. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant payer tous les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte de vente au-dessus et en plus de son enchère, et devant déposer 10 0|0 du prix d'achat comptant au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Emile J. Barnett, notaire.

18 fév—18 20 25—mars 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT ATTRAYANT

Un Joli Cottage Double,

Dans un Splendide Voisinage, 1519 et 1521 rue Ursulines, près Villeré.

Succession d'Emile Cheron.

No 39,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY,—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI le 7 mars 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, (maintenant absent pour cause de maladie), daté le 30 janvier 1900, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession d'Emile Cheron, la propriété suivante:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., à cela appartenant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Robertson, Villeré et Chemin du Bayou et désigné par la lettre A, sur un plan par Edgard Pilié, voyer, le 2 février 1881 et mesurant d'après le dit plan comme suit: Le dit lot commençant à un point 134 pieds un pouce et une ligne de distance de la rue Villeré, contigu au côté le plus près de la rue Villeré au lot B, dudit plan, et mesurant 36 pieds de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot B; 29 pieds 5 pouces et 2 lignes, plus ou moins, de largeur dans le fond; de là 19 pieds 4 pouces sur une ligne oblique courant vers la rue Ursulines, de là 103 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Robertson et courant vers la rue Ursulines, et le dit lot étant formé d'une partie du lot original 4 et le tout du lot 3 de l'ancien plan du défunt Bongerolle, autrefois voyer de ville.

Les améliorations comprennent le joli, agréable et comparativement neuf cottage résidence double, désigné par les numéros municipaux 519 et 521 rue des Ursulines, admirablement subdivisé, contenant 6 chambres et deux cabinets (galerie sur l'un des côtés) couvert en ardoises, hangar, citerne, avec conduit d'eau à la cuisine, etc. Cour pavée, jolie galerie sur la façade, pavage en Schillinger etc; le tout en bon état, décoré avec goût à l'intérieur à proximité de tous les agréments, emplacement de choix, lignes de char électriques sur le devant. Un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date jusqu'au paiement. Acte de vente ensemble avec les timbres du Revenu Intérieur des E. U. et incluant toutes les clauses usuelles de sécurité et d'assurance aux frais de l'acquéreur pardevant Gustave LeGardeur Jr. notaire. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

4 fév—4 11 18 24—mars 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion pour Un Bon Placement.

Les deux Jolis Cottages Simples

Nos 2029 et 2031 rue Washington

Entre les rues Remparts et Saratoga.

Succession de Andrew Bieir, Dossier No 61,031 et de Mme Barbara Hummer, veuve de Andrew Beier, Dossier No 61,161 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—MERCREDI, le 14 mars 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, daté le 5 février 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Andrew Beier et de Mme Barbara Hummer, veuve de Andrew Bieir; il sera vendu à l'enchère publique;

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, St. Patrick (maintenant Saratoga) St. Denis (maintenant Remparts), lequel lot est désigné par le No 3, sur un devis de celui-ci et d'autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de Masele et femme à R. O Gribble, passé le 9 juin 1859 pardevant J. W. Bredlove, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent des deux jolis confortablement subdivisés cottages doubles, portant les numéros municipaux 2029 et 2031 rue Washington. Dans un site convenable et bien peuplé, et désirable soit pour résidence ou placement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente, avec les timbres du Revenu des E U. annexés aux frais de l'acquéreur pardevant Robert J. Maloney, notaire. Un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

11 fév—11 18 25—mars 4 11 à date

Propriétés Foncières de Choix

Dans le Sixième District.

Une Résidence Aristocratique,

L'élégante, commode et nouvellement construite résidence en bois à deux étages, avec de vastes terrains ornés, No 2336 rue Marengo, à l'encoignure de la rue Howard.

Deux sites à bâtir de choix,

Rue Marengo, entre les rues S. Liberté et Howard, 60x150.

Un lot de terre de valeur, rue S. Liberté, entre les rues Milan et Marengo.

Un superbe site à bâtir, rue State, entre les rues Pitt et Jeannette.

Succession de John S. Snedeker.

No 61,025—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 28 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 20 février 1900 dans l'affaire et pour le compte de la succession de John S. Snedeker (dossier No 61,025 de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1° Une certaine portion ou morceau de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard (autrefois St-George) Sud Liberté (autrefois Green), Marengo et Milan, désigné comme lots No 9 et 10 et partie du lot No 11, formant l'encoignure des rues Marengo et Howard et mesurant 60 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

Les améliorations comprennent la grande élégante et moderne résidence en bois à deux étages, connue par le Numéro municipal 2336 rue Marengo, subdivisée avec goût dans un vestibule de réception salon admirable, vaste salle à manger, cuisine, office, latrine en porcelaine, etc., et de vastes appartements, bien aérés, chambre à bain, latrine etc., au deuxième étage, ornée de galeries spacieuses sur la façade et le côté, dans une splendide condition récemment construite avec tous les agréments nécessaires, construite retirée de la rue et des lignes du lot. Le fond amélioré par une bâtisse à deux étages en bois, avec chambres à domestiques au-dessus et écurie, etc., au rez de chaussée. Banquette pavée, la rue en gravois, etc., le voisinage excellemment amélioré par de nouvelles et élégantes maisons et augmentant tous les jours en valeur.

2° Les deux splendides lots de terre consistant d'un certain morceau ou portion de terre dans le même ilet ci-dessus décrit et désigné comme les lots numéros 5, 6 et partie du lot No 11, commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Liberté et Marengo, et s'étendant vers la rue Howard. Le lot No 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 6 et contigu au lot No 5 et s'étendant vers la rue Howard et mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur.

3° Un certain lot de terre, etc., situé dans le même ilet ci dessus décrit, désigné sur un devis privé, daté le 17 juin 1896, annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 17 juin 1896, par le No 24 et commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Sud Liberté et Marengo, s'étendant vers la rue Milan et mesurant 30 pieds de face à la rue Sud Liberté sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 28, borné par les rues Jeannette, State, Pitt et Eleanor; ledit lot étant désigné par le No 10 et commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Jeannette et State et mesurant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue State, et 150 pieds sur une ligne sur la ligne de côté du lot No 15; et 29 pieds 10 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Un joli emplacement, augmentant de valeur, bon entourage et à proximité de tous les agréments et une désirable section pour l'érection d'une résidence moderne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par lien de vendeur et hypothèque portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité habituelles.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant F. C. Marx, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0|0 sera exigé au moment de l'adjudication.

25 fév—25—mars 4 11 18 25 à date

M. C. Smith

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot sur l'avenue Ursulines

En l'affaire de la succession de François Lacroix.

No 9804—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR M. C. SMITH Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 22 mars 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre daté le 16 février 1900 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D maintenant absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 433, borné par l'avenue Ursulines, les rues Rendon St-Philip et Lopez, désigné comme lot No 8 mesurant 30' 9" 3"' de face à l'avenue Ursulines sur 100' de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900, faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payer l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire public incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Wm J. Vason—No 54,337, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR M. C. SMITH, Encanteur—SAMEDI, le 17 mars 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, par un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté le 13 février 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titres, intérêts et réclamations en et à deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations situés dans le Faubourg Annonciation, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, New Levee et St James, étant les lots Nos Un et Deux, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 21' 8" 6"' de face à la rue Tchoupitoulas sur 127' 10" 5"' de profondeur entre lignes parallèles; ledit intérêt étant la moitié non divisée de l'intérêt ci dessus. Conditions comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900, et payer l'acte pardevant Fergus Kernan, N. P., incluant le timbres du revenu de l'intérieur.

14 fév—14 21 28—mars 7 14 17

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 60,773.

In Re Mme Catherine Byers, veuve de Frédérick Christopher, vs Mme Margaret Byers femme de Joseph Myers. Cottage simple en bois 5217 Annonciation, entre les rues Bellecastle et Dufossat. JEUDI le 8 mars

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune—A midi à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nlle Orléans, sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, rendu le 22 janvier 1900, et signé le 26 janvier 1900, et à moi adressé dans l'affaire de Mme Catherine Byers, veuve de Frédérick Christopher, vs Mme Margaret Byers, femme de Joseph Myers, No 60 7 3, la propriété suivante sera offerte et vendu à l'enchère publique,

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 136, ledit ilet mesure trente pieds de face à la rue Jersey ou Annonciation sur cent dix pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage de bois simple, trois chambres et cuve.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, représenté par des billets de l'acquéreur portant huit pour cent par an d'intérêt garantis par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et par toutes autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1900 et payer l'acte de vente pardevant Ernest Lee Sansum, notaire. Un dépôt de dix pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 7

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 3313 et 3315 rue Tchoupitoulas, entre Toledano et l'avenue Louisiana.—En l'affaire de la succession de Gotfred Habisrettinger.—No 61,150.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 février 1900, de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 100, anciennement No Un du Faubourg Plaisance, borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre A, sur un devis ou plan dessiné par Wm Thiel, voyer de la ville de Jefferson et enregistré en ladite étude dudit voyer, daté du 7 avril 1866; ledit lot d'après ledit plan a les dimensions suivantes: trente cinq pieds un pouce et deux lignes de face sur la rue Levée ou Tchoupitoulas sur 89 pieds 11 pouces et deux lignes de profondeur près de la rue Toledano et 80 pieds 10 pouces et cinq lignes près du lot B. et trente cinq pieds un pouce et 2 lignes dans le fond désigné sur le plan original par le No 7, d'après un plan fait par B Buisson daté le 8 août 1837 et 2 pieds deux lignes près de la rue Toledano.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis pardevant Robert Légier, notaire public, aux frais de l'acquéreur

G. G. Kronenberger, avocat.

18 fév—18 19 25—mars 4 11 18 22

Succession de E. H. Wheeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,494. Division E—Attendu que Sarah E. McCampbell, veuve de E. H. Wheeler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu E. H. Wheeler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN, Greffier.

25 fév—25—mars 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

AGREABLE COTTAGE

Dans le Quatrième District,

No 1315 rue Sixième, entre les rues Colisée et Chestnut.

Succession de John Young et Elisabeth Peter Young, sa femme.

No 60,010—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur. MERCREDI, le 21 mars 1900, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur **Bureau et Bourse**, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé le 9 février 1900, au compte de ladite succession, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Quatrième district de cette ville (anciennement Cité de Lafayette) dans l'ilet désigné par le No 8 sur le plan du Faubourg Livaudais, maintenant ilet 185, nouveau plan de la ville, borné par les rues Sixième, Colisée, Washington ou Cinquième et Chestnut, lequel dit lot est désigné par le No 4, sur un plan dressé par L. H. Pilié et Communy, daté le 3 janvier 1835, déposé en l'étude de Wm Boswell, notaire le 23 avril 1835 et mesurant 27 pieds 9 pouces de face sur la rue Sixième, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé d'une partie des lots originaux 1 et 18 du dit ilet d'après le plan original dudit Faubourg.

Les améliorations comprennent un agréable cottage à toit ardoisé, retiré de la rue avec une jolie barrière en grillage sur la façade, galerie sur le devant, 6 chambres, citerne, hangar dans le fond, latrine, hangar, etc.

Termes et conditions—Comptant l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, de même que l'acte de vente et les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis et de déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ledit acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. J. Peters, avocat.

14 fév—14 21 28—mars 7 14 21

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Productifs.

Nos 1004—1006—1010—rue Pleasants, entre les rues Magasin et Constance borné par la rue Toledano.—Dans la succession de Maria Anna Ruppert, femme de George Bohans—No 6,908 du dossier de la Court Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 445 rue du Camp, MARDI 13 mars 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 3 février 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite à savoir.

Deux certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Constance, autrefois Live Oak, Toledano et Magasin; et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesurant 34 pieds de face à la rue Pleasant, 34 pieds de largeur, sur la ligne du fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 3 mesurant 26 pieds de face à la rue Pleasant, 26 pieds de largeur sur la ligne du fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage, fait par D. W. Brosnan, député voyer de ville, le 1er février 1900, conformément à un ordre de l'Honorable Cour rendu dans cette affaire, sur l'application des pétitionnaires, le 13ème jour de janvier 1900 et lequel certificat d'arpentage doit être annexé à un acte de vente devant être fait sous cet ordre de Cour.

Les améliorations sur le lot No 2 sont décrites comme suit:

Un cottage double connu comme les Nos 1004 et 1006 rue Pleasant contenant deux chambres et cuisine de chaque côté.

Les améliorations sur le lot No 3 sont décrites comme suit:

Un cottage simple connu comme le No 1010 rue Pleasant, contenant trois chambres, dépendances, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant déposer vingt pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumant les taxes de 1900, et devant payer pour tous les timbres du revenu et l'acte de vente pardevant George J. Unterreiner, notaire, en plus de son enchère.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Robert Bensberg.

No 61 176 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 445 rue Camp—MARDI, le 6 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 31 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique après les délais et annonces usuels la suivante:

Un lot de terre avec les bâtisses etc., dans le 7ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Short et Sixième et l'avenue Carrollton, étant la plus grande partie du lot B, sur un devis annexé à un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 20 mars 1894, formant l'encoignure des rues Jeannette et Short et mesurant soixante cinq pieds de face à la rue Jeannette sur cent cinquante pieds en profondeur uniforme entre lignes parallèles et façade à la rue Short.

Aussi un lot de meubles de maison et piano devant être vendu à 10 heures A. M., le 6 mars sur les lieux No 8003, rue Jeannette.

Actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant.

2 fév—2 5 12 19 26 mars 3 5 6.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Joseph A. Simon vs ses créanciers—No 61 384—Cour Civile de District, Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Joseph A. Simon, soit tenue, commençant le 19me jour de mars 1900, à 11 heures A. M., pardevant E. T. Florence, notaire public, No 302 rue Camp, en cette ville, dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit de 6, 12, 18 et 24 mois, et que Geo. W. Flynn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire; que des notices soient dûment servies aux créanciers conformément à la loi, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 13 février 1900.

(Signé) GEO H THEARD, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Charles Rosen, avocat

14 fév—14 21 28—mars 7 15

J. C. MILLER.

Compagnie Limitée de Tentes et Marquises,

COTON A VOILES, VÊTEMENTS EN TOILE CIRÉE, PRÉLARTS DRAPEAUX, HAMACS, ETC, BALDAQUINS ET CLOTURES (INCLOSINGS) POUR MARIAGES ET SOIRÉES. 441 RUE DU CAMP. TÉLÉPHONE 656.

7mai—1 an—dim mar jeu

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Rémunératifs

Dans des propriétés du Deuxième District bien louées.

Les trois cottages simples Nos 1801 et 1803 rue St-Philippe et 1011 rue Derbigny, seront vendus en bloc.

Aussi, le joli cottage double, 1512 et 1516 rue Ste-Anne.

Interdiction de Rosa Marcus.

No 39,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 3 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés respectivement les 9 et 23 février 1900 les deux de l'Hon. Geo H Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 227, borné par les rues St-Philippe, Derbigny, Roman et Ursulines, désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, avril 1886 et mesurant 42 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny.

Les améliorations sont connues par les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe et 1011 rue Derbigny et sont décrites comme suit.

Les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe sont des cottages simples et contiennent chacun trois chambres et dans le fond une bâtisse à deux étages—chaque bâtisse contenant quatre chambres, citerne dans la cour, etc.

Le No 1011 rue Derbigny est un cottage simple contenant quatre chambres, pantry, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B", sur un plan par J. A. d'Hemécourt, député-voyer, le 5 mai 1860, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par les Nos 1512 et 1516 rue Ste Anne et comprennent le bon cottage double contenant de chaque côté 2 chambres et cuisine et à l'arrière du lot une bâtisse à deux étages contenant de chaque côté 2 chambres, citerne dans la cour, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites rapportent de gros revenus et sont constamment en demande.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an, et garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, ainsi que les timbres du revenu intérieur des Et. Unis requis par la loi devant être attachés à l'acte ou aux actes de vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

27 fév—27—mars 4 11 18 25—av 1 à date

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE PRODUCTIVE EN BOIS

A DEUX ETAGES,

Nos 914 et 916 rue Plaisant.

Entre Laurel et Constance.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo G. Friedrichs encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E daté le 1er février 1900, rendu dans la succession de Mme Catherine Brueggemann (ou Briggaman), No 61 168 du dossier de ladite cour, la propriété ci-dessous décrite, à savoir.

La résidence commode double à deux étages en bois couverts en ardoise, Nos 914 et 916 rue Pleasant contenant sur chaque côté, galeries devant, salle à manger vestibule, office et cuisine au rez de chaussée et 4 chambres à coucher vestibule galerie sur le côté au premier étage, cours pavées citernes hangars, etc. plus amplement décrite, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Constance et Laurel, faisant face à ladite rue Pleasant quarante huit pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds. La portion de terre ci-dessus décrite est une partie de chacun des lots numérotés quatre, cinq et six, d'après le plan dessiné par W. G. Latham, ancien notaire dans cette ville daté le 26 avril 1848 et déposé dans le bureau dudit ancien notaire.

En bonne condition à proximité des marchés, écoles et lignes de char.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acheteur, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent, à partir de la date d'adjudication garantie avec billets usuels du vendeur avec toutes les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1900, payer tous les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication avec l'encanteur et payer pour l'acte de vente, qui devra être passé pardevant W. F. Brewer, notaire public.

Aussi, le même jour, sur les lieux, à 1:30 heures P. M., il sera vendu au comptant, tout ou séparément les meubles de ménage et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Jno. B. Fisher, avocat.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

RESIDENCE EN BRIQUES

à Deux Etages

No 1205 RUE ROYALE,

Près de la rue Hôpital.

Dans l'affaire de Paul Giardina vs Pietro Casano

No 59,020—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, 6 mars 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans rendu le 18 avril 1899, et signé le 25 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété foncière ci après décrite, à savoir—

La substantielle résidence en briques à deux étages, avec trois étages dans le fond, No 1205 rue Royale contenant vestibule, trois grandes chambres au premier étage et galerie sur la façade, vestibule et quatre chambres au deuxième étage, avec grande mansarde en fer au dessus. Dans le fond est une bâtisse en briques à trois étages contenant trois chambres et galeries, citernes, cour pavée en pierres plates, etc. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Quartier, mesurant en mesure américaine 23 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 91 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets en paiements partiels, égaux, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an, la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Philippe J. Patorno, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 11 18 27—mars 6

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.......... [illegible]

Six mois.......... 1 [illegible]

Trois mois.......... [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]